1ère élection des représentants du personnel au SMO Seine et Yvelines Voirie

Convergence Syndicale

SNT CFE CGC
Ensemble et pour tous



● Pourquoi cette élection ?

Cette élection va vous permettre de **choisir vos collègues qui vont vous représenter au CST** (Comité Social Territorial) du SMO Seine et Yvelines Voirie.

● Le CST c'est quoi ?

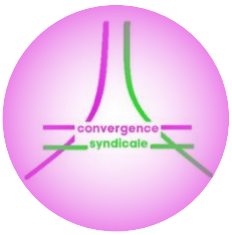
Le CST c'est l'instance de dialogue social où sont discutées les questions relatives à **l'organisation collective et aux conditions de travail des agents du SMO**, telles que :

- La rémunération et les avantages sociaux des agents ;
- Les orientations en matière de gestion des ressources humaines ;
- L'organisation du temps de travail ;
- Les réorganisations de service ;
- La protection de la santé physique et mentale des agents …

● Connaissez-vous Convergence Syndicale ?

Convergence Syndicale c'est le nom de notre équipe des **représentants du personnel à votre service depuis 2018** (d'abord au sein de l'EPI 78-92, puis maintenant au sein du SMO SY-Voirie).

➔ Convergence Syndicale est une **équipe indépendante des grosses structures syndicales nationales** et **Convergence Syndicale ne se consacre qu'aux enjeux propres au SMO SY-Voirie**.



Convergence Syndicale est **soutenue par le Syndicat National des Territoriaux** (CFE-CGC) et Convergence Syndicale travaille en réseau et en partenariat avec les représentants syndicaux du SNT au CD78 et du réseau « Utile » au CD92.

● Convergence Syndicale : une équipe impliquée au service de tous les agents et de tous les métiers

Fort de votre confiance et de votre soutien, **Convergence Syndicale est arrivée majoritaire aux précédentes élections de l'EPI** (60% des votes en 2018 et 67% en 2022).

➔ Nous sommes aussi une équipe qui s'investit **pour tous vous représenter,** quel que soit votre **métier**, votre, **catégorie**, votre **statut** (titulaire ou contractuel).

Convergence Syndicale ce sont aussi **vos représentants qui ont fortement participé et qui sont le plus intervenus lors des réunions de dialogue social** qui ont eu lieu au sein de l'EPI 78-92 depuis sa création.



● Ce que Convergence Syndicale a déjà fait pour vous

Les positions prises, notamment dans le cadre des instances de dialogue social, et **les actions menées ont été nombreuses**, notamment :

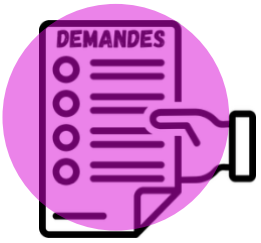


- Nous avons demandé que les primes et les avantages sociaux (titres-restaurant ; complémentaire santé, prévoyance …) des agents de l'EPI puis du SMO, soient alignés par le haut avec nos collègues des Départements du 78 et du 92. *Nous avons été en partie satisfaits avec la revalorisation du RIFSEEP et des titres restaurants ; mais nous avons voté contre la participation employeur pour la prévoyance car nous l'avons jugée trop insuffisante* ;
- Nous avons alerté sur le manque de communication interne et d'informations claires que ressentent les agents, notamment sur leurs droits et sur l'organisation ;
- Nous avons constaté que les procédures devenaient de plus en plus complexes (administratives, usage des véhicules de service, coordination avec les services ressources des Départements tels que les Ressources Humaines ou les Services informatiques …) et nous avons demandé que le passage au SMO soit l'occasion de les simplifier ;
- Nous avons été vigilants sur les réorganisations proposées afin de s'assurer qu'elles ne soient pas au détriment des agents ;
- Nous avons pris une position défavorable à la charte de télétravail proposée aux agents de l'EPI dans la mesure où elle était moins souple que celle du CD78 ;
- Nous avons réalisé plusieurs visites de sites (Clément Ader à Versailles, centre d'exploitation à Saint-Cyr …) et demandes d'aménagements (telles que des douches obtenues à Nanterre) ;
- Par ailleurs, soucieux de **vous informer** nous vous avons aussi diffusé régulièrement des communiqués que vous pouvez consulter dans l'espace consacré (d'abord à l'EPI, puis maintenant au SMO) sur le site Internet snt-cd78 : https://snt-cd78.org/epi-78-92/

● Ce que Convergence Syndicale veut faire pour vous

➔ Nous voulons continuer à prôner un **dialogue social constructif et efficace,** qui ne soit pas dans une opposition systématique et conflictuelle, mais qui reste **ferme dans la défense du service public et de ses agents**.

Toujours à votre écoute, voici les **principales attentes que vous nous avez fait remonter et que nous voulons porter :**



- L'harmonisation, par le haut, des primes (IFSE, CIA, prime collective …) et des avantages sociaux (titres-restaurant, mutuelle, prévoyance …) entre les agents du SMO, d'une part, et par rapport à leurs collègues des Départements, d'autre part ;
- L'amélioration des conditions de travail, avec notamment des moyens adaptés et performants pour exercer nos missions (notamment dans la perspective de l'ouverture aux communes des activités du SMO) ;
- La simplification des procédures qui se sont alourdies (notamment administratives) et une meilleure coordination avec les services des Départements (RH ; DSI ; Moyens généraux ; …) ;
- L'amélioration de la communication interne et des informations diffusées auprès des agents, notamment sur leurs droits et sur l'organisation du SMO (avec par exemple la création d'un site Intranet propre au SMO) ;
- Et bien d'autres sujets encore …

Votez ! Votre voix compte !

Plus vous serez nombreux, plus la parole de vos représentants sera forte
et plus nous aurons le pouvoir de porter vos attentes et de vous défendre !

Convergence Syndicale votre équipe :



Gaël BECOT — Éric CELERIER — Charles-Édouard DERVAUX — Hervé GENINASCA — Catherine PANKOWSKA — Guilhem PIROT — Vincent RAMES — Christophe SAISON — Réjane SIMONEAU — Elisabeth WEYER

Pour nous contacter : 07 63 59 67 13 ou convergence.smo.syv@gmail.com